Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-212900559-20260710-DCM_2026_50-DE

Mairie Le Folgoët

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2026 Délibération n° 2026-50

Nombre de conseillers en exercice : 23

L'an **deux mille vingt-six**, le **dix juillet** à **dix-huit heures,** le Conseil Municipal de LE FOLGOËT, dûment convoqué le **deux juillet**, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pascal KERBOUL, Maire.

Présents

Présents	**20**
Votants	**23**
Pour	**23**
Contre	
Abstentions	

Pascal KERBOUL ; Odette CASTEL ; Patrick ROUDAUT ; Emilie LE JEUNE ; Jean-Noël LE MENN ; Xavier PENNORS ; Cécile GOUEZ ; Gérard MAREC ; Marie LE DU ; Fabienne LEPOITTEVIN ; Jacques CARRIO ; Céline ROUE ; Yannick GUILLERM ; Florian BUZARÉ ; Mélanie HERAUD ; Gilles PICHARD ; Géraldine LE REST ; Maxime DROFF ; Carole ULVE ; Marie-Hélène JESTIN

Absents excusés : 3

Emmanuelle LE ROUX, Audrey LE GUEN et Christophe PELLEN donnent respectivement procuration à Odette CASTEL, Florian BUZARE et Jean Noël LE MENN.

Secrétaire de séance

Odette CASTEL

Création de la CCID

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune. La CCID est composée de 9 membres dans les communes de plus de 2000 habitants :

- Le maire ou l'adjoint délégué, président

- 8 commissaires

Les 8 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur régional des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 32 noms : 16 noms pour les commissaires titulaires et 16 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-212900559-20260710-DCM_2026_50-DE

Pour mémoire, le rôle de la CCID est lié à la fiscalité directe locale ; ainsi elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ; elle participe à l'évaluation des propriétés bâties et à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les candidatures suivantes ont été enregistrées :

- Commissaires titulaires : Monsieur Laurent PHILIPOT ; Madame Andre OLLIVIER ; Monsieur Jean-Luc PENNORS ; Madame Michelle CROGUENNEC ; Monsieur François BERGOT ; Monsieur Louis SEGALEN ; Madame Yolande TANGUY ; Madame Anne-Marie RONVEL ; Marie-Hélène JESTIN, Odette CASTEL, Patrick ROUDAUT, Gérard MAREC, Marie LE DU, Cécile GOUEZ, Yannick GUILLERM, Jean-Noël LE MENN
- Commissaires suppléants : Madame Kélya LE ROUX ; Madame Nathalie FLOC'H ; Monsieur Baptiste LE REST ; Monsieur Mathieu LEAL ; Madame Manon DROFF ; Madame Claudie GUILLERM ; Monsieur Michel ROUE ; Monsieur Philippe LE GUEN ; Monsieur Florent LE ROUX ; Monsieur Yannick LE JEUNE ; Madame Benedicte LE MENN ; Madame Corine LEAL ; Madame Sophie BUZARE ; Madame Nathalie PICHARD ; Madame Myriam KERBOUL ; Madame Nadine ROUDAUT

Cette liste de 32 noms est soumise à l'avis du Conseil Municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

OUÏ l'exposé de Monsieur le Maire ;

Vu le Code général des impôts et notamment son article 1650 ;

ADOPTE la liste suivante pour les propositions à soumettre au Directeur Départemental des Finances publiques :

- Commissaires titulaires : Monsieur Laurent PHILIPOT ; Madame Andre OLLIVIER ; Monsieur Jean-Luc PENNORS ; Madame Michelle CROGUENNEC ; Monsieur François BERGOT ; Monsieur Louis SEGALEN ; Madame Yolande TANGUY ; Madame Anne-Marie RONVEL ; Marie-Hélène JESTIN ; Odette CASTEL ; Patrick ROUDAUT ; Gérard MAREC ; Marie LE DU ; Cécile GOUEZ ; Yannick GUILLERM ; Jean-Noël LE MENN

- Commissaires suppléants : Madame Kélya LE ROUX ; Madame Nathalie FLOC'H ; Monsieur Baptiste LE REST ; Monsieur Mathieu LEAL ; Madame Manon DROFF ; Madame Claudie GUILLERM ; Monsieur Michel ROUE ; Monsieur Philippe LE GUEN ; Monsieur Florent LE ROUX ; Monsieur Yannick LE JEUNE ; Madame Benedicte LE MENN ; Madame Corine LEAL ; Madame Sophie BUZARE ; Madame Nathalie PICHARD ; Madame Myriam KERBOUL ; Madame Nadine ROUDAUT

Envoyé en préfecture le 21/07/2026
Reçu en préfecture le 21/07/2026
Publié le
ID : 029-212900559-20260710-DCM_2026_50-DE

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute mesure relative à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre,

LE FOLGOËT, le 15 juillet 2026

La secrétaire de séance, Odette CASTEL	Le Maire, Pascal KERBOUL
Castel	MAIRIE DE LE FOLGOËT 29 (Finistère)

Le Maire de LE FOLGOËT informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de RENNES– 3 Contour Motte 35000 RENNES - dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.